



HAL
open science

Être jeune “ coincé×e à l'étranger ” : le cas des Égyptien×ne×s venu×e×s étudier en France et leur vécu de la crise de la COVID-19

Sarah Boisson, Mayada Madbouly

► To cite this version:

Sarah Boisson, Mayada Madbouly. Être jeune “ coincé×e à l'étranger ” : le cas des Égyptien×ne×s venu×e×s étudier en France et leur vécu de la crise de la COVID-19. *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 2022, 38 (1-2), pp.171-200. 10.4000/remi.20642 . hal-03778304

HAL Id: hal-03778304

<https://hal.science/hal-03778304v1>

Submitted on 15 Sep 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Être jeune « coincé·e à l'étranger » : le cas des Égyptien·ne·s venu·e·s étudier en France et leur vécu de la crise de la COVID-19

Sarah Boisson¹ et Mayada Madbouly²

Introduction

Le 22 mai 2020, le journal *Al-Masry al-youm* titre « L'Égypte a effectué 135 vols en un mois pour ramener 24 750 ressortissants coincés à l'étranger »³. Depuis le 19 mars 2020, date de la fermeture des frontières internationales en raison de la pandémie de la COVID-19, le gouvernement égyptien a mandaté de nombreux vols de rapatriement⁴, par l'intermédiaire de la compagnie aérienne nationale Egyptair et de sa filiale Air Cairo. Parmi ces Égyptien·ne·s coincé·e·s à l'étranger, les plus jeunes, parti·e·s dans le cadre de leurs études, ont vu leur trajectoire migratoire marquée par la dureté des restrictions sanitaires et géographiques. Ils·elles se sont retrouvé·e·s isolé·e·s dans leurs contextes d'accueil, souvent pour la première fois de leur vie, sans possibilité de regagner le domicile familial. Le plus souvent, concevant leur séjour comme temporaire et encore très connecté au pays d'origine, l'Égypte, par des retours réguliers (vacances scolaires, événements familiaux, etc.) ils·elles ont alors vécu la crise sanitaire comme un choc, un moment de crise qui les a amené à développer des stratégies individuelles pour accepter une mobilité réduite et un nouveau quotidien.

1 Doctorante en sociologie, Université Côte d'Azur, URMIS (Unité de Recherche Migrations et Sociétés), Doctorante fellow de l'Institut Convergences Migrations (ICM), associée au CEDEJ-Le Caire, MSHS Sud Est, Pôle universitaire St Jean d'Angély, 24 avenue des Diables Bleus, 06300 Nice ; sarah.boisson@cnrs.fr

2 Doctorante en science politique (sociologie politique), Université Paris Nanterre, ISP (Institut des sciences Sociales du Politique), associée au CEDEJ-Le Caire, site Nanterre, Maison Max Weber, 200 avenue de la République, 92001 Nanterre Cedex.; mayada.madbouly@sciencespo-toulouse.fr; Nous tenons à remercier Catherine Dorison et Valérie Erlich pour leurs relectures et commentaires enrichissants sur les versions antérieures de cet article. Nous remercions également les différentes personnes qui ont accepté de répondre à nos questions malgré la charge mentale de la crise sanitaire. Nous remercions enfin nos financeurs, à savoir le CNRS et le CEDEJ ainsi que son équipe de recherche au sein de laquelle nous avons réalisé cette enquête, dans le cadre du projet collectif COCOMASR.

3 Mena (2020) Egypt operated 135 flights in a month to bring 24,750 nationals stranded abroad, *Egypt today* (*Al-Masri al-youm*/المصري اليوم), 22 May, [en ligne] consulté le 05/11/2021. URL : <https://www.egypttoday.com/Article/6/87952/Egypt-operated-135-flights-in-a-month-to-bring-24>

4 Connus sous le nom des « vols exceptionnels » (*rahlât istithnâ'iyā*), ceux-ci ont été largement médiatisés afin de souligner le rôle joué par l'État dans la gestion de la crise à l'échelle nationale et internationale.

Vivant dans un espace transnational très connecté (réseaux sociaux, téléphone, visioconférence, etc.), ils·elles ont adapté leur pratique afin de négocier, dans plusieurs domaines, leur vécu de la crise : au niveau sanitaire, pour se positionner face à leur pratique préventive ou pour accéder aux établissements de santé, et dans leur quotidien, en gardant le lien avec le pays d'origine, face aux autorités administratives des pays d'accueil ou d'origine, pour organiser leur rapatriement, ou au contraire pour accepter leur séjour confiné dans le pays d'accueil.

Cet article s'attachera à décrire la dimension inédite d'un vécu de crise pour cette population égyptienne « coincée » en France. Plus précisément, nous nous sommes intéressées aux choix concernant leur vécu migratoire : choisir d'être rapatrié·e ou rester, adaptation quotidienne, et recours aux réseaux transnationaux égyptiens de sociabilité et de solidarité. Il s'agit d'observer le processus d'organisation et de positionnement, collectif et individuel, qui a été le leur depuis l'annonce du confinement le 17 mars 2020 jusqu'au premier déconfinement en mai 2020.

Une expérience transnationale : double présence et vécu de crise

L'analyse se situe ainsi au carrefour de travaux portant sur l'étude des migrations égyptiennes en France, la sociologie des mobilités étudiantes, ainsi que le vécu transnational de crise, en lien notamment avec la notion de « double présence » des individus entre pays d'origine et pays d'accueil (Dufoix, 2010 ; Diminescu, 2006).

Il s'agit dans cette recherche d'articuler vécu individuel et collectif durant cette crise, mais aussi de souligner sa dimension transnationale entre le pays d'accueil et celui d'origine. Cela nous amène à formuler une hypothèse centrale vis-à-vis de l'expérience de nos enquêté·e·s. Cette expérience nous paraît relever d'un double vécu que l'on pourrait qualifier de « double présence » — pour reprendre le concept de Dufoix — aux injonctions sanitaires et administratives et aux actualités nationales des deux contextes. Immigrée en France, émigrée d'Égypte, cette population vit physiquement dans le pays d'accueil et dépend de son système, tout en étant par ailleurs impliquée dans les débats autour de la gestion de crise et aussi affectivement — dans le rapport au cercle familial et amical — au pays d'origine. Nous verrons en quoi cette crise a de ce fait façonné un vécu inédit pour cette population, propre au temps de crise, et souvent proche de la « double présence » (Diminescu, 2006 ; Dufoix, 2010).

Pour revenir sur ce concept de « double présence », Dufoix (2010) souligne qu'il serait judicieux de penser une « science de la double présence » dans les migrations internationales en tant que ces migrations s'inscrivent désormais dans un « désencastrement de l'espace et du temps [qui] n'a cessé de progresser et [dans lequel] l'ubiquité n'est plus tout à fait impossible ». Il précise qu'on ne prétend pas ici à une description réaliste : « aucun migrant, aucun individu, ne possède le don d'ubiquité physique » (Dufoix, 2010 : 28). En revanche, les nouveaux moyens de communication et l'appui des États à leurs expatrié·e·s contribuent indubitablement à réduire la distance vécue entre pays d'accueil et pays d'origine (Dufoix, 2010). Cette approche converge avec les orientations transnationalistes de la sociologie des migrations, initiées dans les années 1990 (Potot, 2018). Ce courant pense un « champ social transnational » continu pour

ces populations : « leur vie dépasse les frontières nationales et fait entrer deux sociétés dans un même champ social » (Schiller et *al.*, 1992).

Le cas des étudiant·e·s nous paraît particulièrement heuristique pour aborder ce point théorique de la sociologie des migrations internationales. En effet, à tout moment, ils·elles vivaient de manière presque instantanée les différentes phases de la crise sanitaire dans les deux pays : mesures de confinement, couvre-feu, modalités de circulation, etc. Ils·elles calculaient alors leur gestion du quotidien — avec des cours en distanciel ou des parcours universitaires interrompus —, leur choix du retour en fonction de cette double présence, et finalement leur double implication, dans les deux contextes. En cela, la situation de crise a amené ce double vécu à investir, plus largement que dans une situation de migration étudiante habituelle, divers domaines de la vie de nos enquêté·e·s.

L'argumentation qui s'organise autour de cette hypothèse de double vécu de crise se déroulera donc en trois temps : d'abord en revenant sur la situation des Égyptien·ne·s venu·e·s étudier en France, sur les particularités et l'historicité de cette migration qui nous informent sur la manière dont la crise a été vécue par nos enquêté·e·s. Nous évoquerons ensuite la question du rapatriement, obligeant les individus à naviguer entre les deux contextes et faire face à l'absence, parfois flagrante, de coordination internationale concernant les restrictions sanitaires et conditions de voyage durant ce premier temps de crise. Puis, nous évoquerons la double présence au quotidien « d'ici et de là-bas », à travers laquelle, face à l'isolement social, nos enquêté·e·s ont développé des stratégies de contournement, de communication et d'entraide transnationales.

Méthodologie et panel mobilisés

Pour réaliser cette enquête⁵, nous avons mené des entretiens semi-directifs (n=12) approfondis — pouvant aller jusqu'à deux ou trois heures d'enregistrement et parfois s'effectuant en plusieurs fois — entre avril et septembre 2020 avec des personnes de nationalité égyptienne dont la majorité se retrouve sur l'une des deux principales plateformes d'échange et de sociabilité propres à cette population migrante en France : l'Adeef (Association des Étudiants Égyptiens en France) et Égyptiens Sans Frontières. Les pages Facebook de ces groupes constituent actuellement des espaces d'échange propre à cette population étudiante ou ayant été étudiante. Les ancien·ne·s restent souvent car c'est un réseau de sociabilité non

5 Cette recherche s'inscrit dans une enquête collective COCOMASR (Collectif d'observation de la COVID en Égypte : CO = collectif, CO = COVID et MASR = Égypte, en arabe égyptien) réalisé au sein du CEDEJ au Caire et coordonnée par Marie Vannetzel. Le collectif a été constitué en avril 2020 et a déjà eu l'occasion de présenter une partie de ses travaux de recherches lors du séminaire SOCOSMA (Séminaire d'Observation du COVID-19 dans les sociétés du Monde Arabe), dont une communication liée à la thématique de cet article « Coincés à l'étranger » : étude de cas sur les Égyptien·ne·s en France pendant la crise COVID-19 (cf. : <https://iismm.hypotheses.org/49277>).

négligeable pour eux·elles, leur permettant ainsi de partager leur expérience avec les nouveaux·elles.

L'objectif était de parler à des personnes issues de cette population peu étudiée, qui ne pensaient pas nécessairement s'installer en France au moment de leur arrivée et vivaient leur séjour comme temporaire. Nous avons présumé que l'impact de l'arrêt brutal de mobilités internationales serait d'autant plus saillant que ces personnes se retrouvaient « coincées » dans un pays où leurs liens familiaux et/ou amicaux étaient assez limités.

Six entretiens ont été menés en français et six autres en arabe⁶. Tous les prénoms que nous mobilisons dans l'article sont des pseudonymes. Les entretiens sont entièrement anonymisés.

Mener cette enquête dans les premiers temps de la crise s'est avéré par ailleurs complexe à plusieurs égards. Il fallait réussir à contacter des personnes à interroger alors que toutes les activités de recherche semblaient suspendues. Les lieux de rencontre non-virtuels n'étaient pas accessibles, à l'exemple des campus, des universités, des réunions d'association étudiantes, des résidences étudiantes, etc. Par ailleurs, beaucoup d'enquêté·e·s potentiel·le·s n'étaient pas disponibles pour échanger car ils·elles étaient en pleine organisation de leur déconfinement (voyage, déménagement, retour en France ou en Égypte, rattrapage de cours, etc.). Tout devait donc pouvoir être fait à distance.

Le manque de recul sur la situation a également représenté un enjeu méthodologique pour l'élaboration des grilles d'entretien. Nous nous sommes alors concentrées sur un panel assez réduit afin de réaliser des entretiens très approfondis et d'aborder ainsi une grande variété de thèmes relatifs à leur vécu. Cela a permis de faire remonter, par cette approche inductive, les préoccupations majeures auxquelles ces jeunes Égyptien·ne·s en France étaient confronté·e·s. Les entretiens portent donc notamment sur les conditions de vie, le ressenti du confinement, l'évolution des pratiques en tant de crise et la trajectoire migratoire face à la question du rapatriement — impliquant un retour plus ou moins durable selon les cas, ou encore le refus de rentrer.

Venu·e·s en France pour étudier, la majorité de nos enquêté·e·s effectue actuellement leur licence ou master dans des universités françaises et a entre vingt et vingt-huit ans. Ce sont des étudiant·e·s en France depuis au moins septembre 2019. Trois viennent de trouver un travail ou sont dans des situations hybrides d'apprentissage entre les études et le salariat (contrat d'apprentissage). Le recrutement de la majorité de nos enquêté·e·s s'est fait par un effet « boule de neige » : chaque personne nous recommandait à une autre qui s'était retrouvée « coincée »

6 Cette particularité linguistique tient à une différence de position entre les deux enquêtrices vis-à-vis du terrain. Elle fut intéressante en raison de la variation des thématiques et du vocabulaire en fonction de la langue utilisée en entretien, ainsi que de la positionnalité des enquêtrice (une égyptienne et une française).

en France et rencontrée dans le cadre des études en France — ou ayant suivi un parcours similaire qui les avait amené en France pour étudier : certain·e·s se connaissant d'avant leur mobilité. Le panel se développant, nous remarquons qu'à l'exception d'un enquêté, toutes les personnes interrogées se trouvent sur les groupes de l'Adeef et d'Égyptiens sans frontières et utilisent cette ressource dans leur parcours en France. Le seul enquêté faisant exception, Patrick, qui se retrouve plutôt dans des réseaux religieux chrétiens, est venu plus jeune faire ses études en France (après le baccalauréat). Bien sûr, tous les étudiant·e·s égyptien·ne·s venant en France ne rejoignent pas nécessairement les réseaux étudiants. Cependant dès lors qu'ils·elles ont de fortes expériences communes (lycée français, études dans les grandes villes d'Égypte avant d'arriver en France, classe moyenne supérieure urbaine, etc.), ils·elles vont, par le biais de connaissances, être amené·e·s à suivre les pages et groupes Facebook de l'Adeef ou d'Égyptiens sans frontières.

On note que différents groupes géographiques et sociaux se dessinent au sein de l'ensemble des enquêté·e·s, et de leurs cercles sociaux qu'ils·elles évoquent en entretien, en fonction de la discipline d'études. Il y a en effet beaucoup d'étudiant·e·s en sciences humaines (en économie, science politique ou droit) qui ont étudié à l'université du Caire avant de venir à Paris. D'autres sont plutôt dans les villes de provinces en France (Lyon, Grenoble, Toulouse) pour des études orientées vers les sciences dures comme les écoles d'ingénieurs, l'aéronautique, la physique appliquée, etc. Ici, une répartition genrée — assez classique — s'opère également puisque les enquêtées femmes sont plutôt dans les sciences humaines et les enquêtés hommes en études d'ingénieur ou d'informatique.

La diversité géographique dans notre panel tient au contexte du confinement. En effet, seuls deux entretiens ont eu lieu en présentiel à Toulouse, alors que les autres ont été réalisés à distance. Cela a permis finalement d'accéder à une plus grande variété de profils résidant dans différentes régions de France.

En parallèle de ces entretiens, nous avons suivi les activités et les aides proposées par Égyptiens sans frontières et l'Adeef aux étudiant·e·s. Une veille institutionnelle durant cette même période s'appuyant sur les communiqués officiels des autorités égyptiennes en France⁷ a également été réalisée afin de mieux comprendre la gestion du rapatriement par l'État égyptien et son usage de la catégorie institutionnelle de « coincé·e·s à l'étranger », dont on verra que les étudiant·e·s font partie, non sans ambiguïtés cependant.

Ce corpus se voit également enrichi de nos expériences respectives de terrain en Égypte et en France dans le cadre de nos recherches doctorales. En effet, travaillant toutes deux sur le

⁷ Consulat égyptien, Ambassade, Ministry of Immigration and Egyptian Expatriates Affairs (*Wizârat el-higra w shu'ûn el-masryîn bel-khârig*), [en ligne] consulté le 14/05/2021. URL : <https://www.sis.gov.eg/Story/99610/Ministry-of-Immigration-and-Egyptian-Expatriates-Affairs?lang=en-us>

contexte égyptien, nous avons bénéficié d'un accès facilité à nos enquêté·e·s qui, pour beaucoup, appartenaient à nos réseaux de connaissance.

La situation des Égyptien·ne·s venu·e·s étudier en France : des trajectoires migratoires à vocation temporaires ?

L'émigration égyptienne est historiquement encore assez récente. En effet, pendant longtemps, elle fut loin d'être encouragée par les autorités égyptiennes (Tsourapas, 2018). C'est dans les années 1970 qu'elle commence à se développer en raison des chocs pétroliers, puis s'intensifie dans les années 1990 (Zohry, 2013). Bien que l'émigration égyptienne se tourne principalement vers les pays du Golfe⁸ et que, selon une enquête de 2011 de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), ce choix reste dominant chez les jeunes générations, il n'en reste pas moins que pour ceux·celles qui en ont les moyens l'Europe constitue une destination de plus en plus attractive (Zohry, 2013 ; Zohry et Priyanka, 2010 ; Campus France, 2017)⁹.

Par ailleurs, plusieurs études pointent l'existence d'un maillage de réseaux transnationaux égyptiens protéiformes (cyber-activisme, associations transnationales, participation politique transnationale) propre au territoire français et en plein essor depuis la révolution de 2011 (Dazey et Zederman, 2017 ; Lamblin, 2015 ; Müller-Funk, 2014 ; Pagès-El Karoui, 2015). Ce phénomène s'observe aussi au sein de la communauté égyptienne étudiante, puisque 2011 constitue la date de création du réseau associatif officiel de l'Adeef, dont on verra qu'il joue un rôle central au niveau institutionnel en se présentant lui-même comme représentant « des étudiant·e·s égyptien·ne·s en France afin de porter leur voix auprès des autorités égyptiennes et françaises »¹⁰.

L'exemple français est ainsi déjà un cas d'étude en ce qui concerne les migrations égyptiennes, qu'il s'agisse de travaux sur les travailleur·euse·s migrant·e·s, parfois « illégaux·ales » ou de l'étude des diasporas religieuses égyptiennes coptes, juives, ou encore nubiennes (Baussant, 2017 ; Beinin, 1998 ; Delhaye, 2008 ; Kaddal, 2021 ; Pagès-El Karoui, 2012). En revanche, parmi ces nombreux profils de l'émigration égyptienne, celui des étudiant·e·s reste peu étudié.

8 Une destination qui nourrit des « rêves » d'ascension sociale et de réussite pour de nombreux Égyptien·ne·s, pour reprendre les travaux de l'anthropologue Samuli Shielke (2020) sur le vécu des travailleurs migrants dans les pays du Golfe.

9 Il existe très peu de littérature et de chiffres sur ce sujet. Même des travaux très récents sur ces thématiques comme ceux de Samari (2021) se basent sur des données chiffrées de 2006 et 2010. La production de données statistiques sur les migrations et dans d'autres domaines est très compliquée en Égypte en raison du contexte politique et des fonctionnements administratifs.

10 <https://www.facebook.com/ADEEF.org> (consulté le 10/11/2021).

Défini·e·s comme des « étudiants internationaux » ou « étudiant·e·s en mobilité internationale »¹¹, nos enquêté·e·s appartiennent à une population migrante assez restreinte dans les pays de l'OCDE, mais en constante augmentation de par le soutien des États et des institutions (Ballatore, 2010 ; Xavier de Brito et Agulhon, 2009 : 264) et en raison de contextes économiques et géopolitiques encourageant les départs pour des études à l'étranger (Garneau et Mazzella, 2013). Comparée à celle d'autres pays — comme les migrations étudiantes chinoises, indiennes ou encore allemandes qui comptent parmi les populations étudiantes les plus mobiles (Terrier, 2009), la mobilité étudiante des Égyptien·ne·s est certes assez minoritaire sur le plan numérique puisque selon les derniers chiffres de Campus France on ne compte, en 2017, pas plus de 25 000 étudiant·e·s égyptien·ne·s en mobilité à l'étranger. Cependant leur nombre est en constante augmentation depuis 2010, une augmentation de l'ordre de 74 % entre 2010 et 2017 (Campus France, 2017). De plus, en 2015, la France est la quatrième destination des étudiant·e·s égyptien·ne·s à l'étranger (après les Émirats arabes unis, l'Arabie saoudite et les États-Unis). Elle est donc la première destination en Europe (Campus France, 2017) avant même le Royaume-Uni qui, en termes de migration égyptienne indifférenciée, enregistre un plus grand nombre de ressortissant·e·s égyptien·ne·s : 250 000 au Royaume-Uni contre 160 000 en France en 2011¹². Cette situation témoigne du fait que la France revêt une importance particulière pour les populations étudiantes égyptiennes qui ont les moyens de voyager pour leurs études. Et cela tient notamment au prestige historique de l'enseignement francophone en Égypte, particulièrement à Alexandrie et au Caire (Abécassis, 2003 ; Doss, 2004). À ce titre, Lamblin (2015 : 3) précise que « le choix de la France fait écho, pour beaucoup, à une scolarité suivie en langue française dans des établissements prestigieux en Égypte ainsi qu'à une éducation que l'on peut qualifier de libérale ». Cette population étudiante constitue en France ses propres réseaux de solidarité, sa propre historicité et des caractéristiques sociales particulières, qu'il s'agisse de la classe sociale ou de l'identité francophone acquise durant la scolarité.

Il existe une autre raison, financière, à ce choix de la France : issu·e·s des classes moyennes supérieures urbaines (Lamblin, 2015), ces étudiant·e·s ne font pas non plus partie des élites les plus fortunées d'Égypte et choisissent la France plutôt qu'un pays anglo-saxon où les coûts de la formation académique sont plus élevés. Ils·elles arrivent alors en France par des dispositifs

11 Ce label a émergé dans les rapports statistiques de l'OCDE et de l'ISU (UNESCO) à la fin des années 1990, parallèlement aux premières recherches sur les migrations pour études qui soulignent l'internationalisation grandissante des études. Il désigne tout·e étudiant·e dans un pays étranger, n'étant pas un·e résident·e permanent·e et caractérisé·e par sa mobilité géographique transnationale (OCDE, 2004). Cette appellation a été reprise par les *Welcome Desk* des universités en France.

12 Ces chiffres du ministère des Affaires étrangères d'Égypte sont disponibles dans Zohry (2013).

tels que Campus France, Erasmus, des bourses d'études délivrées par les gouvernements français ou égyptien, ou encore, depuis 2019, des bourses de l'Adef.

Leur trajectoire, comme celle de tout·e étudiant·e international·e, est en effet très dépendante des programmes d'échanges et de bourses d'études en amont (Coulon et Paivandi, 2003 ; Erlich, 2012) et implique d'en passer par « des logiques de sélection sociale » (Jamid *et al.*, 2020 : 28). C'est notre cas d'étude : la sélection se matérialise par un passage obligatoire, avant le départ, devant l'agence française Campus France¹³. Celle-ci évalue alors le dossier de candidature¹⁴ de l'étudiant·e et décide ou non de l'attribution d'une bourse¹⁵. En cela, l'origine sociale et le fait d'être passé·e par ce processus de sélection permet de comprendre la recherche par nos enquêté·e·s du meilleur équilibre matériel entre société d'accueil et société d'origine.

Les modalités d'insertion en France, en raison des caractéristiques sociales de ces populations aisées, sont ainsi bien éloignées de l'expérience des autres migrant·e·s égyptien·ne·s. Patrick, fils de médecins en Égypte, arrivé en France après son baccalauréat et qui achève ses études d'ingénieur, en est un bon exemple. Il refuse de s'auto-identifier comme un « immigré » et explique par ce refus le besoin de se distinguer des travailleur·euse·s immigré·e·s :

« Quand je suis arrivé, ce n'était pas pour effectuer une migration, c'était pour mes études. [...] Dans la migration, j'ai l'impression qu'il s'agit des gens qui ne parlent pas la langue, et qui n'ont rien du tout, et qui viennent pour commencer. C'est-à-dire qu'il y a beaucoup d'Égyptiens qui viennent par exemple parce que la vie en Égypte est désagréable, et je ne sais pas quoi. »¹⁶

Cette différenciation, teintée d'un certain mépris de classe à l'égard des travailleur·euse·s immigré·e·s, a pour but d'inscrire son parcours migratoire dans une description méliorative :

13 Il s'agit de « l'établissement public chargé de la promotion de l'enseignement supérieur français à l'étranger et de l'accueil des étudiants et des chercheurs étrangers en France. Il encourage la mobilité internationale, gère des Programmes de bourses et le réseau des alumni ». Cf. le site officiel de Campus France : <https://www.campusfrance.org/fr/les-missions-de-campus-france> (consulté le 17/05/2021).

14 Présente dans plus de quarante pays, cette institution française s'occupe principalement de faciliter l'accueil des étudiant·e·s étranger·ère·s dans le système éducatif supérieur français et a une place centrale en Égypte dans les relations des deux pays. Elle réalise notamment des entretiens de sélection et d'examen de dossiers avant que les étudiant·e·s demandent leur visa. Même dans le cas où les étudiant·e·s partiraient avec d'autres dispositifs comme Erasmus, Campus France est l'organe clé pour obtenir un visa étudiant vers la France. Pour plus d'informations sur les étapes que suivent les étudiant·e·s à Campus France, cf. https://www.egypte.campusfrance.org/system/files/medias/documents/2019-10/Campus%20FranceFR_1.pdf (consulté le 14/05/2021).

15 Pour plus d'informations sur les bourses qu'offre l'institut français en Égypte, cf. <https://www.egypte.campusfrance.org/en/scholarships-for-egyptian-students-in-france> (consulté le 14/05/2021).

16 Entretien avec Patrick réalisé le 20 juin 2020.

en tant qu'étudiant international. Xavier de Brito parle à ce titre d'un certain « habitus de migrant » des étudiant·e·s, caractérisé par un sentiment de supériorité vis-à-vis des autres formes de migrations (Xavier de Brito et Agulhon, 2009 : 19). Les enjeux de la mobilité étudiante de Patrick façonnent alors son vécu social dans la société d'accueil.

Les particularités sociologiques de cette population, à savoir des origines sociales élevées — propres aux étudiant·e·s internationaux·ales (Xavier de Brito et Agulhon, 2009) issu·e·s de classes moyennes supérieures urbaines (Lamblin, 2015) —, expliquent significativement la possibilité d'un tel parcours migratoire, ainsi que leurs allers-retours fréquents financés la plupart du temps par le capital économique familial. Par ailleurs, poursuivre ses études à l'étranger semble relever d'une « bonne volonté internationale » (Nogueira et Aguiar, 2008) construite dans la société d'origine au sein de différentes instances de socialisation (écoles privées, universités, famille, etc.). Tou·te·s les enquêté·e·s ont par exemple eu, pour reprendre l'expression de Delpierre (2017), une « socialisation précoce internationale » forte : parlant plusieurs langues, ils·elles sont pour la plupart déjà parti·e·s en vacances en Europe ou en Amérique durant leur enfance, etc. Leur mobilité s'inscrit dès lors dans un processus d'enrichissement de ce que Wagner (2007) nomme le « capital international », c'est-à-dire valoriser « la dimension internationale du capital culturel dont l'importance s'accroît sous la poussée des processus de mondialisation » (Nogueira et Aguiar, 2008 : 107). Il est en effet de plus en plus valorisé dans le pays d'origine d'avoir eu une formation à l'étranger et de parler plusieurs langues. L'Égypte en cela ne fait pas exception, elle est même particulièrement impliquée dans le phénomène de mondialisation du marché du travail, en raison du grand nombre d'acteur·rice·s étranger·ère·s employeur·euse·s sur son territoire (grandes entreprises internationales, institutions internationales, etc.), en raison aussi de l'importance des investissements étrangers directs dans son économie (Mohamed Taha, 2012).

Beaucoup de jeunes étudiant·e·s émigrent avec l'idée d'un meilleur recrutement au moment de leur retour en Égypte et semblent donc concevoir leur mobilité comme temporaire. Youssef, celui de nos enquêté·e·s qui est finalement resté le plus longtemps en France (neuf ans), et qui vient d'y trouver un poste d'ingénieur, déclare :

« Je ne sens pas dans ma tête que je vais rester ici. [...] Dans mon inconscient, je suis un visiteur ici, même si ça fait des années que je suis ici, et même si cette durée s'allonge et devient vingt ans. Au fond de moi, je suis ici pour une période précise. »¹⁷

Ces mobilités étudiantes égyptiennes constituent ainsi des trajectoires particulières, déconnectées de celles d'autres groupes migrant·e·s, qu'il est donc intéressant de documenter. Étudier les classes aisées — bien que les étudiant·e·s soient aussi susceptibles de tomber rapidement dans la précarité et aient de ce fait une dimension double — dans les champs

17 Entretien avec Youssef réalisé le 28 septembre 2020.

migratoires, c'est aussi élargir la sociologie des migrations qui a souvent un tropisme plus affirmé pour les migrant·e·s précaires. Ici ce sont deux faces d'un champ transnational qui documentent la diversité des vécus migratoires et la manière dont les rapports sociaux se transforment en migration, tout en se recomposant sur la base des rapports issus de la société d'origine (Blum et *al.*, 1985 ; Bréant, 2016 ; Erlich, 2012 ; Potot, 2018). De plus ces étudiant·e·s sont en réalité très mobiles, c'est d'ailleurs l'axe principal sur lequel se focalisent leurs réseaux associatifs : faciliter leur déplacement et leur installation temporaire (voir section sur les réseaux de solidarité). Ainsi, dans un contexte de rupture brutale des connexions internationales, c'est finalement l'une des caractéristiques centrales propre à leur migration qui est remise en cause.

C'est pour ces diverses raisons que nous nous sommes attachées à mener des entretiens exclusivement avec des personnes ayant effectué une migration pour études en France. Parmi elles, deux viennent de commencer à travailler mais leur condition matérielle et sociale reste proche de leur situation étudiante antérieure. C'était en cela aussi intéressant d'interroger des personnes ayant décidé de prolonger leur séjour en France à la suite de leurs études et de voir en quoi la crise sanitaire a des effets sur leurs trajectoires migratoires et leurs choix de rester ou de partir en mars 2020.

Un rapatriement difficilement négociable pendant la crise sanitaire : naviguer entre deux contextes de crise

Face à la crise sanitaire, une nouvelle catégorie s'invite dans les discours étatiques : « les coincé·e·s à l'étranger » ou « bloqué·e·s à l'étranger » selon les traductions¹⁸. Élaborée à partir d'un vocabulaire international, issu de l'anglais *stranded* — et auparavant utilisée dans les cas de crises humanitaires ou de guerres civiles impliquant des rapatriements massifs, ou encore dans le cadre des migrations internationales (Chetail et Braeunlich, 2013) —, cette catégorie commence à faire l'objet d'études dans le contexte de la pandémie de la COVID-19 (McDermid *et al.*, 2022 ; Youssef *et al.*, 2021). L'Égypte ne fait pas exception à cet usage rhétorique, dans son discours public, lorsque sont évoqués dans des communiqués officiels les '*âlikîn* (les coincé·e·s/les bloqué·e·s). Dans cet article, nous utiliserons principalement le mot « coincé » par souci de clarté et en raison de l'image forte que transmet ce vocable pour faire référence aux personnes étrangères impactées par la crise sanitaire. Aussi, il renvoie systématiquement à la traduction du mot arabe '*âlikîn* (qui signifie le fait d'être en suspension en attente, et ce que

18 Les deux termes reviennent en français dans la presse comme dans les discours officiels, ainsi que dans la mise en récit de nos enquêtés. Le mot « coincé » a été plus utilisé par les autorités belges durant la crise sanitaire de 2020.

cela implique en termes de blocage) et a été mobilisé en arabe par nos enquêté·e·es ou parfois traduit par eux·elles en français comme « bloqués ».

Façonnée par le discours des instances politiques et administratives pendant la première vague de restrictions sanitaires internationales, cette catégorie d' *'âlikîn* a occasionné la mise en place d'un véritable processus de sélection au rapatriement, avec des conséquences socio-économiques et mentales lourdes pour les individus rejetés. La question des rapatriements s'est également inscrite dans un processus médiatisé¹⁹ de légitimation de la gestion sanitaire nationale par les autorités égyptiennes. Faire revenir ses ressortissant·e·s s'inscrivait en cela dans la démonstration d'une souveraineté nationale. À terme, cette appellation a été reprise par la presse égyptienne jusqu'à finalement entrer dans la langue courante. C'est le cas par exemple sur Twitter avec le hashtag « *احنا في ضهرك* # » (*ihnâ fi dahrak*), signifiant littéralement « nous sommes dans votre dos », autrement dit : « nous sommes là pour vous »/« nous assurons vos arrières ». Ce mouvement — initié par un groupe d'expatrié·e·s égyptien·ne·s sur Facebook — visait à proposer de l'aide, des services, et à activer des réseaux de solidarité entre « coincé·e·s » à l'étranger²⁰. Le terme « coincé » — qui semble, au début de la crise, englober toute personne égyptienne à l'étranger — devient alors une figure à part entière de la situation pandémique de 2020 et a d'emblée dépassé le discours étatique pour être mobilisé au sein de la société civile et de la communauté égyptienne transnationale. Néanmoins, en ce qui concerne le rapatriement, seul·e·s certain·e·s des Égyptien·ne·s à l'étranger ont réussi à négocier un retour.

Qui sont les coincé·e·s pour l'État égyptien ? Enjeux diplomatiques et statutaires

Pour bénéficier du rapatriement, les « coincé·e·s » doivent pouvoir être distingué·e·s des résident·e·s à l'étranger, ce qui suppose l'adoption d'une définition officielle de leur situation.

Début mars, les autorités égyptiennes mobilisent d'abord une formule simple pour parler de toute personne égyptienne touchée par la fermeture des frontières, la suspension des vols ou tout autre mesure prise pour endiguer la propagation du virus comme l'a indiqué un

19 Rien qu'en suivant les gros titres dans le quotidien égyptien *Al-Masri al-youm*, on voit se dessiner entre mars et juin tout une série de déclarations officielles portant sur le nombre de vols de rapatriement mandatés par le gouvernement, le suivi des rapatrié·e·s, etc. Plus d'une trentaine d'articles et de billets d'actualité traitent de cette question entre mars et mai 2020 sur ce seul quotidien.

20 Par exemple un Égyptien vivant en France, à Avignon, publie le 17 mars 2020 un tweet : « Pour les Égyptiens de France dans les environs d'Avignon, s'il y a urgence, je suis présent, je ferai tout pour aider #EhnafiDahrk ». Cf. plus d'informations sur ce mouvement dans cet article d'*Al Jazeera* : <https://www.aljazeera.net/news/politics/2020/3/18/احنا-في-ضهرك-حملة-الالكترونية-لادعم>

communiqué du 9 mars 2020²¹. Les autorités ne distinguent alors que deux groupes : d'un côté les « égyptiens coincés à l'étranger »²² qui s'y trouvent de manière « temporaire » et « veulent rentrer chez eux »²³ en Égypte, et d'un autre côté ceux-celles qui sont « coincés à l'intérieur », donc en Égypte et qui n'ont pas pu retourner dans le pays où ils-elles vivaient, en raison des mesures sanitaires internationales²⁴. Autrement il y a les coincé-e-s en Égypte et les coincé-e-s hors d'Égypte.

Devant la forte demande de retour, et à la suite de la suspension des vols à partir du 19 mars, cette définition s'est resserrée : il faut désormais vraiment être « coincé-e » à l'étranger, dans une situation d'urgence. Dans ce contexte, parler de « coincé-e-s » a pour but, si l'on analyse l'évolution du discours officiel, d'opérer progressivement une distinction entre les personnes en situation temporaire et celles ayant « une situation stable » dans le pays d'accueil au moment de la crise. Aucun communiqué ne revient cependant sur la notion de situation stable ni n'en définira les modalités.

L'incertitude de cette catégorisation s'observera dans le cas de nos enquêté-e-s qui ont pour la plupart, soit un titre de séjour pour études avec des durées variables (souvent un an, mais qui peut être de trois ans dans le cas d'un doctorat), soit viennent d'obtenir un titre de séjour de travail. Tou-te-s nos enquêté-e-s ont par ailleurs un logement en France où ils-elles ont pu rester durant la pandémie : sept habitent alors dans une résidence universitaire et les autres dans des appartements, soit en colocation, soit seul-e-s. Comment comprendre le qualificatif « temporaire » dans ce contexte de crise ? Aucun critère clair n'est de fait indiqué par les autorités égyptiennes. Pourtant, les étudiant-e-s semblent avoir toute leur place dans cette catégorie de « coincé-e-s à l'étranger » et sont à ce titre mentionné-e-s dans plusieurs communiqués comme personnes cibles pour le retour. Ce qui suppose néanmoins de prouver le caractère temporaire du séjour étudiant, même si la personne est désormais dans un processus long d'études et de résidence en France.

21 Le ministère de l'Immigration et des Affaires des expatriés égyptiens a aussi diffusé dans ce communiqué le lien d'un Google form, une adresse mail et des numéros WhatsApp pour que les personnes concernées puissent envoyer leurs questions et leurs demandes.

22 Le ministère a énuméré plusieurs cas d'Égyptien-ne-s coincé-e-s au début de la crise, en se basant sur les plaintes et les demandes qu'il a reçu à travers les plateformes numériques. Voir communiqué de presse du 13 mars 2020, URL : www.emigration.gov.eg/DefaultAr/Pages/newsdetails.aspx?ArtID=718 (consulté le 26/06/2020)..

23 Traduction de « *yarghabûn fî al-'awda lil-watan* ». Voir communiqué de presse du 09 mars 2020, URL : www.emigration.gov.eg/DefaultAr/Pages/newsdetails.aspx?ArtID=704 (consulté le 26/06/2020).

24 Voir communiqués de presse du 09 et 11 mars 2020, URL : www.emigration.gov.eg/DefaultAr/Pages/newsdetails.aspx?ArtID=716 (consulté le 26/06/2020).

Ce dispositif de rapatriement va permettre à deux de nos enquêté·e·s, Youssra, doctorante en région parisienne, et Ali, en école d'ingénieur à Grenoble, de prendre le premier avion de rapatriement le 1^{er} avril 2020 au départ de Paris. Néanmoins, ce retour aura été dans les deux cas sujet à des négociations avec les autorités. Le récit de Youssra illustre bien cette négociation du statut dans un contexte incertain après les deux premières semaines du confinement. Doctorante, elle a un titre de séjour étudiant pluriannuel qu'elle n'a pas encore changé pour un titre de séjour « recherche », ce qui joue ici à son avantage. Elle explique que si elle avait disposé de ce titre de séjour « recherche », les autorités égyptiennes auraient peut-être considéré qu'elle était plus chercheuse qu'étudiante. Avant le début du confinement, elle hésite à partir et décide finalement de rester malgré les annonces de suspension des vols. Elle se confine dans son studio à la cité universitaire et essaye de travailler sur sa thèse. Toutefois, souffrant de son isolement et de l'incertitude de la situation, elle décide un mois plus tard de rentrer au Caire. Bien qu'étant doctorante rémunérée et déjà en France depuis presque deux ans, elle met en avant son statut d'étudiante « coincée » à l'étranger auprès du consulat pour obtenir son rapatriement. Elle met alors en œuvre une stratégie individuelle pour répondre aux critères demandés et, face aux demandes de justificatifs du consulat concernant sa situation étudiante et son logement, elle ne précise pas sa rémunération doctorale pour « ne pas embrouiller le fonctionnaire »²⁵.

Finalement après un mois de confinement, le 13 avril, les critères d'éligibilité au rapatriement sont encore plus restreints et écartent brutalement beaucoup de « coincé·e·s » du processus, dont une grande partie des étudiant·e·s (cf. Figure 1). Les personnes pouvant demander un rapatriement deviennent alors les suivantes :

« Tout Égyptien qui était dans une visite temporaire à l'étranger, en voyage de tourisme, voyage thérapeutique, une mission de travail, une activité commerciale ou culturelle, un colloque à l'étranger, étudiant à l'étranger dont les cités universitaires ont été fermées et n'ont pas pu retourner au Caire à cause de l'arrêt des vols aériens. »²⁶

Cette nouvelle définition des coincé·e·s maintient les ambiguïtés, notamment concernant ce que peuvent désigner les « cités universitaires » : s'agit-il seulement des résidences universitaires ? Ou les campus ? En soi, toutes les universités sont alors fermées en France et les cours se déroulent à distance. Ce flou accentue alors la difficulté de négociation des critères d'éligibilité pour les personnes enquêté·e·s qui souhaitent rentrer. Par ailleurs, les critères ayant été pensés de manière générale, sans tenir compte des spécificités de chaque pays, le terme de cité universitaire ou celui de résidence peuvent sembler incohérents dans certains contextes

25 Entretien avec Youssra réalisé le 28 mai 2020.

26 Cf. la page Facebook officielle du conseil des ministres, <https://www.facebook.com/EgyptianCabinet/posts/1566483426863350> (consulté le 25/06/2020).

nationaux. On ne pourrait par exemple pas comparer le format d'un campus universitaire anglo-saxon (où tout est regroupé en un seul et même endroit) à celui d'un campus en région parisienne (éparpillé dans la ville et sa périphérie urbaine) ou même dans une ville de province française. En cela, les différences nationales et régionales des établissements supérieurs renforcent la difficulté d'accès au rapatriement.

C'est le cas de Samia qui se heurte au caractère peu formalisé et arbitraire de la catégorie des « coincé·e·s ». En effet, ayant validé son master 2 à Poitiers, Samia faisait partie d'un programme pour jeunes diplômé·e·s qui lui a permis d'accéder à un contrat d'apprentissage conventionné par son école. Elle travaille alors dans une compagnie aérienne avec ce contrat, équivalent à un CDD. Samia s'attendait à une embauche à la suite de ce contrat, mais en raison de la suspension de tous les recrutements dans le contexte de la crise, son contrat a dû être arrêté à l'issue des trois mois prévus (février-avril 2020). Elle contacte alors le consulat pour réserver une place dans les vols exceptionnels. Mais sa demande est refusée, parce qu'elle n'est plus en résidence étudiante (elle a déménagé à Paris pour se rapprocher de son travail), alors même qu'elle est en contrat d'apprentissage conventionné avec son école. Elle explique :

« Ils ont dit que c'était juste pour les personnes qui sont... qui sont coincées en France, que c'est pas pour les personnes qui sont en résidence. En fait, ils ont dit des résidences fixes. Mais [...] je sais qu'il y a une amie étudiante qui est à Strasbourg, qui est en résidence et ils ont refusé parce qu'elle avait une résidence étudiante. Je sais une autre, elle a une résidence aussi mais ils l'ont laissée rentrer. Moi j'ai essayé plusieurs fois, j'ai envoyé des mails. J'ai envoyé des émoticônes qui pleurent [rire]. [...] Et ils m'ont dit non : je suis bloquée jusqu'à ce que reprennent les vols normaux. »²⁷

Samia réussit, après plusieurs négociations et appels au consulat, à réserver un vol. En outre, elle parvient alors à obtenir un vol au départ de Lyon, alors qu'elle vit à Paris. Se rendant alors à Lyon malgré la suspension de la plupart des transports ferroviaires, elle découvre à son arrivée que son vol est annulé et se retrouve alors doublement coincée à Lyon, loin de son logement parisien. Elle ira finalement se confiner chez un ami égyptien qui habite dans la banlieue lyonnaise.

Ce récit illustre une dernière forme de sélection géographique indirecte au retour. Certaines personnes vivant loin des villes de départ du rapatriement n'ont en effet pas forcément eu, à l'inverse de Samia, la possibilité de se déplacer en plein confinement.

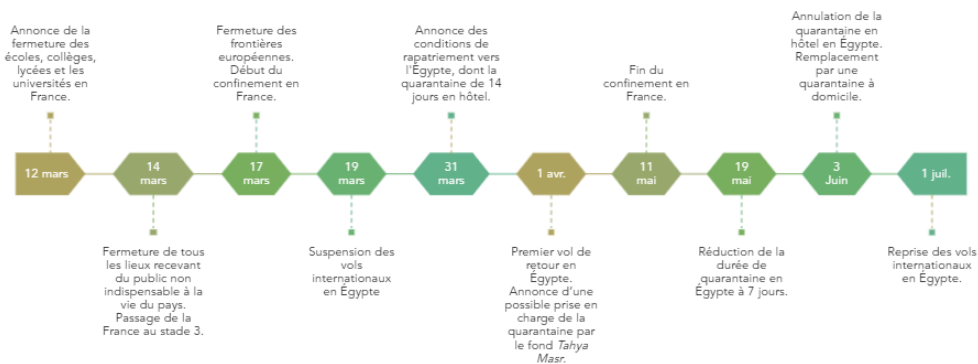
De plus, naviguer entre les restrictions des deux pays a été un enjeu de négociation du rapatriement. Par exemple, il fallait savoir contourner les restrictions de sortie, de transport, savoir quand partir en fonction des directives officielles des deux pays.

27 Entretien avec Samia réalisé le 30 mai 2020.

Le décalage des temporalités de crise

Entre France et Égypte, c'est finalement une double chronologie des événements et des prises de décisions étatiques (cf. Figure 1) qui configure synchroniquement et diachroniquement le vécu du groupe de personnes étudié. Dès le 16 mars, nos enquêtés ont vu la France adopter des mesures restrictives, bien plus tôt que l'Égypte. Ils ont été alors confrontés à un choix : soit revenir immédiatement, avant le début du confinement, à des coûts très élevés, soit rester, au risque d'être bloqué et de ne pas être éligible par la suite aux conditions de rapatriement²⁸. Puis le 19 mars 2020, c'est au tour du premier ministre égyptien, Mostafa Madbouly, d'annoncer la suspension des vols internationaux²⁹.

Figure 1: Chronologie des mesures officielles en France et en Égypte, visant à lutter contre la propagation de la COVID-19 de mars à juillet 2020



Conception et réalisation : S. Boisson et M. Madbouly.

Aux prises avec deux systèmes, deux administrations, deux gestions de crise, avec l'entremêlement des mesures et leur contenu bien souvent contradictoire (cf. Figure 1), cette population s'est retrouvée dans un climat d'incertitude spatiale permanent. En effet, c'est un véritable décalage temporel que l'on constate entre les deux situations nationales. Le moment du confinement en France commence par exemple à la mi-mars, cependant les premières mesures de rapatriement prises par les autorités égyptiennes ne commencent à être formulées qu'à compter du 31 mars. De plus en Égypte aucun confinement complet n'est mis en place, seul un couvre-feu est instauré à partir d'avril.

28 On a vu précédemment que cela avait pu être le cas avec le changement du 13 avril qui restreint les critères d'éligibilité.

29 Cf. la page YouTube officielle d'Al Nahar TV, mise en ligne le 16 mars 2020, <https://www.youtube.com/watch?v=E8YnABj7Zu4> (consulté le 25/06/2020).

Un premier vol vers l'Égypte a lieu le 1^{er} avril. Cependant, il est annoncé assez tard, comme nous l'indique une enquêtée, Youssra, doctorante en France :

« Je me rappelle le 16 mars, il y a eu cette décision qu'il y aura un confinement total. Et à ce moment-là j'hésitais un peu. Je pensais je pars ou bien je reste et il y avait qu'un vol qui reste. J'hésitais. Et j'ai parlé à mes parents. Je leur ai dit : "je sais pas quoi faire". Donc je suis restée en France deux semaines exactement. Et ensuite j'ai pris la décision que si je trouvais un vol, je rentrais directement. C'était un peu dur, tu sais, c'était un peu de déprime... Tu es toute seule, tu n'as rien à faire. Alors que moi j'habite à la cité U alors tu peux voir des gens mais c'était quand même, c'était pas... J'étais pas à l'aise. Je me sentais enfermée... J'avais du mal à travailler, je sentais que j'étais pas motivée et donc c'était un peu dur. Alors à ce moment-là, j'ai senti que cela va durer encore. Parce qu'au début, ils avaient dit deux semaines et au bout de deux semaines, la situation se détériore et j'ai senti que ça allait être plus un mois. Alors j'ai pensé, il vaut mieux que je retourne et je passe avec mes parents, cette période de confinement. Ce sera mieux pour moi, j'aurai plus la motivation et tout ça. »³⁰

Ce décalage joue grandement au niveau de la prise de décision : il y a la peur de ramener le virus en Égypte : « *J'ai peur de contaminer mes parents. Il paraît qu'il [le virus] circule pas beaucoup en Égypte* »³¹. En même temps, il y a la pression des proches pour rentrer au début du confinement du fait même de ce décalage au niveau des mesures et de la propagation de l'épidémie : « *"En Égypte, c'est plus sûr parce qu'il y a moins de cas. Rentre !"*, ils me disent »³².

Face à la crise sanitaire, le manque de visibilité de ce contexte incertain rend aussi plus compliquées les décisions à prendre : partir, rester, déménager. S'y ajoute l'inaccessibilité à tout un ensemble de services (préfecture, université et établissements de santé) susceptibles en temps normal de les accompagner dans leur démarche au sein du pays d'accueil, comme dans le pays d'origine. Plusieurs enquêtée·s expriment ainsi leur peur de partir et de ne pas pouvoir revenir à cause de leurs documents de séjour. En effet, malgré la prolongation des titres de 180 jours (suivant les ordonnances du 25 mars 2020 et du 22 avril 2020³³), plusieurs étaient inquiet·e·s de partir avec cette attestation de prolongation qui ne pourrait peut-être pas être prise en considération à leur retour.

30 Entretien avec Youssra réalisé le 28 mai 2020.

31 Entretien avec Youssra réalisé le 28 mai 2020.

32 Entretien avec Saliha réalisé le 14 mai 2020.

33 Pour plus d'informations sur ces ordonnances, cf. https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/article_jo/JORFARTI000041814621 (consulté le 02/05/2021).

Face aux remous décisionnels, nos enquêté·e·s ont alors été contraint·e·s de réaliser des « calculs » sur leur marge d'action au quotidien. Plusieurs décrivent de longs appels avec leurs proches en Égypte pour savoir s'il est plus raisonnable de rentrer ou de rester, pour négocier avec leur famille le prix du retour, ils·elles décrivent aussi le suivi intensif de communiqués de presse, et des déclarations étatiques égyptiennes sur le rapatriement, pour connaître les conditions de possibilité d'un retour. La question du coût financier du retour semble avoir eu d'ailleurs toute son importance dans la demande de rapatriement.

Le coût du retour

L'aggravation des conditions matérielles et immatérielles de vie des étudiant·e·s, en lien avec la crise sanitaire, renforce les difficultés financières de nos enquêté·e·s qui sont déjà « précarisés du fait de leur statut légal, considéré comme provisoire et conditionnel » (Bolzman, 2016 : 101). La plupart vivent alors « une précarité contagieuse et structurelle »³⁴ (Bolzman *et al.*, 2002) qui s'exprime à plusieurs niveaux (logement, frais de scolarité, frais de voyage, etc.). Par rapport à l'Égypte, ils·elles sont souvent plus précaires en France où ils·elles n'ont pas de revenus — ou de faibles indemnités — et cela malgré les ressources familiales. En effet, en raison de la différence de niveau de vie et des coûts³⁵ entre Égypte et France, les parents prennent souvent en charge le logement et les courses de leurs enfants en études au prix d'un certain effort financier. S'aligner sur les prix français relève d'un effort — plus ou moins grand selon les situations familiales, mais non négligeable dans la comparaison des coûts relatifs entre les deux contextes nationaux — pour les étudiant·e·s.

Par ailleurs, l'annonce de la fermeture imminente de frontières européennes le 17 mars a eu pour effet d'augmenter considérablement les prix du billet d'avion vers l'Égypte — du simple au double. Les personnes qui souhaitaient donc partir avant le début du confinement ont dû prendre ce paramètre en compte dans leur choix. De plus, à partir du 31 mars, une quarantaine dans des endroits précis (des hôtels de l'aéroport du Caire) a été rendue obligatoire en Égypte. Le coût de la quatorzaine (près de 1 000 euros), à la charge des rapatrié·e·s, suscite alors une

34 Il s'agit d'une précarité structurelle qui touche la carrière professionnelle et qui est partagée avec « une partie de la population nationale » (Bolzman, 2016 : 101). Celle-ci est liée à des « contraintes structurelles spécifiques » (*Ibid.*) qui tantôt limitent l'accès à certaines professions (à cause de la nationalité), et tantôt consistent à passer par des étapes administratives avant de commencer un travail (autorisation du travail, changement de statut, etc.).

35 On peut prendre l'exemple du coût d'un appartement à Paris qui représente en moyenne huit fois celui d'un logement au Caire. En effet, le loyer pour une chambre étudiante en foyer ou un appartement dans le centre du Caire en colocation, ne dépasse généralement pas les 200 euros par mois (entre 2 500 et 4 500 livres égyptiennes). De plus, plusieurs enquêté·e·s venant directement du Caire bénéficiaient antérieurement, dans leur ville d'études, du logement familial. Il est peu courant en Égypte (sauf lorsque les parents habitent loin de la ville d'études) de louer une chambre ou un studio pour ses enfants en études. Ce sont donc des coûts supplémentaires non négligeables.

polémique dans les médias, sur les réseaux sociaux. Certain·e·s rentrant·e·s n'étaient même pas au courant en amont et/ou avaient déjà pris leurs billets avant que cette décision ne soit annoncée. Face à la controverse, le président El-Sissi demanda au fonds de *Vive l'Égypte (suduq Tahia Masr)*³⁶ de prendre en charge ces coûts d'hébergement pour les personnes du vol du 1^{er} avril³⁷. Dès le vol suivant, les coûts sont à nouveau à la charge des passagers. Ce montant, trop cher pour plusieurs de nos enquêté·e·s, a entravé leur déplacement.

En outre, une différenciation a été faite au niveau de la quarantaine entre les rapatrié·e·s des pays du Golfe et de la région, et ceux·celles venant d'Europe : tandis que les premier·ère·s ne devaient pas payer, ou par la suite pouvaient aller dans des établissements moins coûteux, les second·e·s devaient pour leur part aller dans les hôtels les plus chers. Indubitablement perçu·e·s comme « plus riches », ils·elles ont été considéré·e·s comme les plus aptes à payer des quarantaines élevées. Pour les étudiant·e·s venant de France, cette mesure était cependant pénalisante puisqu'ils·elles ne bénéficiaient pas d'un salaire européen. Cette modalité de la quarantaine a donc accompagné les rapatriements, avant d'être remplacée par une quarantaine à domicile le 3 juin en Égypte. Et à cette date le confinement en France était déjà levé. La plupart de nos enquêté·e·s ont finalement fait le choix de rester en France pour des raisons matérielles, alors qu'ils·elles avaient beaucoup de raisons affectives de rentrer.

De manière générale, ces jeunes Égyptien·ne·s venu·e·s pour leurs études se sont retrouvé·e·s devant le choc de la crise, ils·elles ont dû changer leurs horizons d'attente concernant leur séjour en France (prolongation d'études, redoublement, interruption de stage, etc.), et ont parfois développé, indépendamment de l'appellation officielle, un véritable sentiment d'être coincé·e à l'étranger, un ressenti fortement nourri par la dissonance et le décalage avec le contexte égyptien où aucun confinement strict n'est advenu.

36 L'idée du fonds Vive l'Égypte remonte à 2014 quand le président El-Sissi décide de renoncer à la moitié de son salaire et ses biens afin de faire face à la crise économique et motiver d'autres à en faire de même. Le fonds est créé alors sur cette base financière, puis s'institutionnalise jusqu'à devenir un important organisme qui collecte des dons et réalise des projets égyptiens de développement adressés aux catégories les plus démunies. Pour plus d'informations, cf. <https://www.presidency.eg/fr/%D8%A7%D9%84%D8%B1%D8%A6%D8%A7%D8%B3%D8%A9/%D8%AA%D8%AD%D9%8A%D8%A7-%D9%85%D8%B5%D8%B1/> (consulté le 24/01/2022).

37 Magued Tamraz (2020) Le ministre de la communication : les fonds de Vive l'Égypte prennent en charge, seulement le coût de la quarantaine pour ceux qui sont rentrés de l'étranger (en arabe : *Wazir el E'lam: sandouk tahya masr yatahamal taklefat el hagr el sehy lemane 'adou men al khareg hatta al'an fakat*), *Youm 7*, [en ligne], consulté le 01/06/2020. URL : <https://bit.ly/3vJCyuM>

Double présence au quotidien d'ici et de là-bas : face à l'isolement social se développent des stratégies transnationales

L'incapacité de rentrer en Égypte, d'être en famille — surtout pendant la période du Ramadan pour les personnes musulmanes —, de se retrouver dans son pays d'origine pendant ce contexte pandémique, a causé chez certain·e·s de nos enquêté·e·s une réelle « détresse mentale » (Rees et Fischer, 2020 : 415). Cela a dans les faits pu accentuer des difficultés rencontrées dans le pays d'accueil, ce à quoi s'ajoute le sentiment d'isolement et d'enfermement, surtout pour les personnes confinées seules dans des petits espaces, sentiment parfois plus vif que pour des personnes vivant dans leur pays d'origine. Plus généralement, on remarque un discours de remise en question de leur mobilité en Europe, comme dans le cas de Youssra et Ali qui, las, veulent absolument rentrer, ou remettent radicalement en cause les trajectoires migratoires à long terme.

C'est aussi le cas d'Asmaa qui a fini son doctorat et se retrouve au chômage sans possibilité de chercher un emploi en France en raison de la crise. Pour elle, qui est confinée seule à Grenoble, les restrictions sanitaires sont venues accentuer son rapport compliqué à la société d'accueil. Incapable de travailler sur ses études, elle évoque la possibilité de rentrer définitivement en raison de la situation. D'autres paramètres apparaissent dans son discours, qui semblent exacerbés par la crise sanitaire. Elle confie :

« Je sens que je n'ai pas de place ici [silence]. Quoi que je fasse, je ne sais pas comment m'intégrer dans la société [...]. Vu que je suis musulmane et voilée, j'ai un label ici, et les Français donnent ce label et le "highlightent" tout le temps [...] je suis fatiguée de ça. Je n'ai pas envie de vivre dans une société où je passe toute ma vie à "justify myself", [...] je ne fais que lutter. Je n'ai plus d'énergie... »³⁸

Samia, qui vient d'achever son contrat d'apprentissage, se retrouve également sans perspective et envisage un retour en raison de « la situation incertaine ». Enfin, plusieurs autres enquêté·e·s évoquent la difficulté de suivre les cours en ligne à distance, ainsi que leur possible redoublement ou prolongation d'études pour écrire un mémoire ou faire un stage. Dans ce cas, c'est plus la possibilité d'un séjour prolongé qui se dessine face à la stagnation qu'a provoquée le confinement. C'est dans ces moments de doutes que l'on pourrait parler de la mise en place de stratégies d'adaptation et de négociation pour sortir de l'isolement social et de l'enclavement spatial.

38 Entretien avec Asmaa réalisé le 27 mai 2020.

Un double quotidien connecté pour échapper à l'isolement social dans le pays d'accueil

Ce qui justifie cette accentuation du report de la plupart des liens (sociaux, suivi de l'actualité, etc.) vers le pays d'origine est finalement lié au fort isolement dans la société d'accueil, les étudiant·e·s rencontré·e·s vivant souvent avec d'autres personnes égyptiennes, soit dans les résidences universitaires, soit en colocation. Beaucoup ont vu leurs ami·e·s rentrer en Égypte ou n'osent pas trop se rencontrer dans les couloirs de peur de se contaminer.

Ils·elles vivent finalement un double quotidien puisqu'en parallèle de l'isolement social en France — où la présence physique est indéniable : il faut faire les courses, se plier aux restrictions, parfois accéder aux centres de santé - tous nos enquêté·e·s participent de fait, à différents degrés, à la vie quotidienne en Égypte. Ils·elles communiquent avec leurs proches et suivent de près la situation sanitaire égyptienne, plus ou tout autant que la situation française :

« À chaque fois qu'il y a une déclaration ou quelque chose comme ça en Égypte, il y a les mêmes tout de suite sur Facebook. Et même si je suis occupée dans ma journée, je me rends compte tout de suite qu'il y a quelque chose que je comprends. Je cherche, je contacte des gens, les articles. Forcément je m'informe. Et sinon je contacte ma mère : mais qu'est-ce qui est arrivé aujourd'hui. Elle me dit, elle m'explique. En ce moment, je fais que ça... »³⁹

En cela, l'usage des nouvelles technologies de la communication — SMS, réseaux sociaux, etc. — ouvre la possibilité à cette population de faire preuve d'une forme d'ubiquité (Dufoix, 2010) virtuelle face à la crise de la COVID. Le lien qu'ils·elles entretiennent avec la société d'origine était d'ailleurs déjà très prégnant avant le déclenchement de la crise sanitaire. Plusieurs enquêté·e·s nous précisent en effet qu'en temps normal, ils·elles parlent quotidiennement avec leur famille, passant plusieurs appels téléphoniques par jour. Ces habitudes de communication se sont systématisées avec le confinement et ont eu également pour effet de s'étirer dans le temps : on partage à distance désormais un repas, on cuisine ensemble via vidéoconférence.

De même dans le cercle amical, l'usage de certaines applications comme House party, Messenger ou même Zoom permet aux personnes qui vivent à l'étranger, et qui se tiennent habituellement à l'écart des rencontres avec leurs ami·e·s resté·e·s en Égypte, d'être réintégrées dans ces cercles de sociabilité. Vis-à-vis de l'actualité l'investissement semble, pour la plupart des enquêté·e·s, quasi systématiquement tourné vers la société d'origine, le suivi de la situation française se limitant à « l'essentiel ». En revanche, le vécu de la situation en Égypte, de manière distanciée mais instantanée, est indéniable pour la plupart de nos enquêté·e·s.

39 Entretien avec Saliha, réalisé 14 mai 2020.

Des réseaux de sociabilité et d'entraide via les cyberespaces

Cette population de jeunes Égyptien·ne·s qui ont fait des études supérieures est finalement très marquée par l'usage des cyber-technologies pour composer avec les restrictions et parfois les contourner. En effet, ces cyber-technologies sont en plein essor au sein de la « diaspora » égyptienne — si l'on peut la nommer ainsi malgré le peu de coordination et de connexions entre les différents groupes sociaux qui la composent (Lamblin, 2015 ; Pagès-El Karoui, 2012) — depuis la révolution en 2011. 2011 a cristallisé un mouvement de démocratisation forte de l'usage des nouveaux médias : cyberactivisme, groupes de discussion en ligne, etc. (Müller-Funk, 2014 ; Pagès-El Karoui, 2012). Bien sûr ces différents réseaux et plateformes d'échange égyptiens ne se recoupent pas toujours entre eux et n'ont, dans le cas des réseaux étudiants, pas de visée politique. Comme précisé précédemment, les migrant·e·s étudiant·e·s ou jeunes cadres se retrouvent rarement sur les mêmes groupes Facebook ou dans les mêmes réseaux associatifs que leurs compatriotes migrant·e·s.

La crise sanitaire a donc souligné le rôle joué par les réseaux d'interconnaissance et d'entraide des Égyptien·ne·s en France. Dans le cas des étudiant·e·s, comme nous l'avons indiqué en introduction, il existe deux groupes : Adef et Égyptiens sans frontières⁴⁰. Ces plateformes numériques établissent des espaces de sociabilité à travers lesquels les membres partagent des retours d'expérience : recherche de vols, questions administratives comme leur carte de séjour (validation du visa, renouvellement de la carte de séjour et/ou changement de statut étudiant) et autres (allocations au logement, compte bancaire, déclaration d'impôts, etc.), recherche de stage, recherche d'épiceries arabes durant le confinement, d'épiceries bon marché, conseil de lecture, vidéo de sport, etc.

Comme l'ont évoqué la plupart de nos enquêté·e·s, ces groupes leur fournissent finalement des informations qui sont en lien avec leur vécu et leur statut étudiant en France. S'ajoute à ces formes d'entraide un milieu de sociabilité à travers les sorties et les événements culturels qui s'organisent de temps en temps. Les deux réseaux n'ont d'ailleurs pas les mêmes fonctions pour les étudiant·e·s qui sont souvent sur les deux :

« L'Adef c'est vraiment très bien parce qu'ils mettent souvent les nouvelles et si quelqu'un a besoin de s'informer sur quelque chose, ils aident. S'il y a des nouvelles décisions qui sont prises sur cette période et qui nous concernent, ils le mettent [...]. L'Adef c'est le groupe principal, c'est plus formel. Alors qu'Égyptiens sans

40 « Égyptiens sans frontières » étant encore un groupe récent, et peu structuré, peu d'informations existent en ligne présentant leur activité. Tout passe principalement par leur page Facebook. Ils·elles se veulent une plateforme d'échange libre assez informelle.

frontières c'est nouveau. Je regarde l'Adeef plus souvent. Après les deux... j'en profite. »⁴¹

L'Adeef est un espace associatif central pour les étudiant·e·s égyptien·ne·s. L'association a été créée officiellement en 2011 (association loi 1901), mais n'a commencé ses activités d'accueil et de cohésion qu'en 2013. Elle a par ailleurs endossé le rôle de relais avec les autorités égyptiennes dans le processus d'expatriation étudiante. Cet acteur, devenu central dans la migration étudiante, propose désormais des bourses d'études, des informations, mais également de l'aide pour les démarches bancaires, la réservation de logement ou des billets d'avion. Pour ces services, les étudiant·e·s peuvent bénéficier de tarifs préférentiels négociés par l'association.

Selon les chiffres affichés sur son site, l'année de la COVID a finalement généré une augmentation du nombre de membres, qui s'élèvent actuellement à 2 300⁴². Autre fait notable pour l'année de la COVID, un certain nombre de nouveaux « partenaires » se sont associés à l'Adeef. Parmi eux, Egyptair qui permet de faciliter les mobilités et le lien direct des étudiant·e·s à la réservation de leur billet d'avion voire de bénéficier d'une réduction⁴³.

Ces groupes ont joué un rôle important pour certain·e·s pendant la crise. Des réunions Zoom ont été organisées pour atténuer les effets de l'isolement, mais aussi des lives sur Facebook portant sur des sujets comiques. L'Adeef a été particulièrement investie dans la diffusion d'informations après chaque annonce concernant le confinement et le déconfinement en France ainsi que la suspension et la reprise des vols pour partir en Égypte. Les groupes Facebook de l'Adeef, organisés en différents sous-groupes par grande ville, dont les membres ne se connaissent pas tou·te·s personnellement, ont contribué à la formation des réseaux de covoiturages pour que les personnes qui n'habitaient pas dans la capitale ou à Lyon (les villes de départ pour le rapatriement) puissent prendre leurs vols. Ali explique par exemple qu'à travers le réseau de l'Adeef, il a trouvé une voiture pour l'amener de Lyon à Paris afin de prendre son vol :

« Il y a un mec qui habite à Grenoble qui m'a dit qu'il peut passer par Lyon et il s'est arrêté aussi pour prendre un mec sur le chemin aussi. Et après on est allé à

41 Entretien avec Saliha réalisé le 14 mai 2020.

42 Il s'agit du chiffre officiel indiqué sur leur site Internet, mais cela semble correspondre dans les faits aux nombres de membres sur Facebook.

43 Selon les informations présentes sur le site de l'Adeef, les étudiants peuvent bénéficier d'une réduction de 10 à 12 % sur l'achat des billets d'avion Egyptair (Cf. <https://www.adeef.org/>).

Paris enfin pour prendre le vol [rire]. On a fait le tour de France. On est parti vers 4h du matin et ensuite on est arrivé à 13h à Paris [pour le vol]. »⁴⁴

Ce type de maillage social et associatif a notamment permis la mise en valeur d'une cohésion facile et d'une socialisation commune des étudiant·e·s égyptien·ne·s en France durant la crise. Youssra raconte dans son entretien son rapport avec les étudiant·e·s rapatrié·e·s dans le même avion qu'elle :

« Après les étudiants, je les connaissais un peu. Parce qu'on se connaît toujours un peu avec la communauté égyptienne. En fait, on a un groupe Facebook qui regroupe tous les étudiants égyptiens en France. Et on se connaît un peu de ce groupe alors quand on s'est rencontré, on s'est demandé : "ah vous êtes étudiants". Même dans l'avion, on est resté ensemble. On a demandé de rester ensemble. Et on est devenu ami après. »⁴⁵

Ce vécu quotidien, ainsi que les épreuves du rapatriement, ont pu être facilités par le recours à ces réseaux. Plusieurs enquêté·e·s se sont rapproché·e·s d'anciennes connaissances, ont posté des demandes sur les groupes Facebook, ont suivi les podcasts de soutien de l'Adeef. Ce sont des ressources transnationales non négligeables en migration, un intermédiaire avec la société d'origine. Ces groupes ont également diffusé des listes de médecins pendant la crise sanitaire, arabophones, souvent égyptiens, pouvant accompagner ces étudiant·e·s égyptien·ne·s s'ils·elles tombaient malades ou avaient des doutes sur leurs symptômes. En pleine crise sanitaire, les difficultés d'accès aux soins dans le pays d'accueil ont pu être un enjeu pour ces personnes, qui se sont parfois même tournées vers les ressources sanitaires du pays d'origine de manière distanciée (pour des conseils, des avis, etc.).

Se positionner stratégiquement entre deux systèmes de santé : complémentarité ou contradiction des normes sanitaires ?

Cet aspect révèle également la difficulté d'une exposition à des injonctions sanitaires contradictoires entre les deux pays et donc la confrontation à un double vécu dans les perceptions liées à la santé et au risque sanitaire de la maladie.

Plusieurs constats peuvent être ici dressés. Tout d'abord, la situation de la COVID réveille une difficulté migratoire : celle de l'accès au système de santé dans la société d'accueil (O'Donnell, 2018). En effet, peu d'enquêté·e·s disent être déjà allé·e·s chez un·e médecin en France, même si tou·te·s y ont déjà vécu plus de deux ans en moyenne. Plusieurs enquêté·e·s précisent en effet

44 Entretien avec Ali réalisé le 04 juin 2020.

45 Entretien avec Youssra réalisé le 28 mai 2020.

que le système est « trop difficile à comprendre » et préfèrent finalement aller voir des médecins en Égypte quand ils·elles rentrent.

Par ailleurs, face à la découverte de symptômes, plusieurs ont eu le réflexe de contacter à distance des professionnel·le·s de santé égyptien·ne·s, en Égypte, plutôt que d'appeler le 15. C'est le cas de Samia et de son colocataire égyptien pendant le confinement. Elle raconte leur première réaction commune face à un début de fièvre et de toux :

« On a un ami qui est médecin en Égypte, donc on lui a parlé. On lui a expliqué. Il a dit qu'il pensait pas que c'était le virus. Mais il a dit : "on va vous faire un planning par précaution". Mesure de température : une fois le soir, une fois le matin. Il faut boire je ne sais pas combien de litres d'eau. Et ensuite on était bien. »⁴⁶

La majorité des enquêté·e·s expriment cependant en parallèle de grandes réserves vis-à-vis du système de santé égyptien : « *En plus, avec l'augmentation du nombre de personnes contaminées, ça va fatiguer l'infrastructure médicale en Égypte qui... Comment dire ? Est déjà inexistante* »⁴⁷. En creusant un peu, on comprend que la plupart de ces réserves sont formulées vis-à-vis du secteur public médical égyptien, ce qui implique que la plupart de nos enquêté·e·s ont l'habitude de se tourner vers le secteur privé et en ont les moyens.

D'une manière générale, au début de la crise, une idée répandue était alors qu'a priori la France et les autres pays européens détenaient les « bonnes mesures » sanitaires. Cette idée portait la marque d'un certain ordre de répartition des richesses, des puissances et des connaissances, y compris au niveau symbolique. Cependant, la propagation du virus a poussé certain·e·s de nos enquêté·e·s à exprimer leur étonnement : cette propagation n'était-elle pas la conséquence de mauvaises décisions sur le plan sanitaire ? Ceci les a mené·e·s ensuite à adopter des rhétoriques essentialisantes et nationalistes qui survalorisent les mesures prises par l'Égypte au début de la crise.

La double présence se manifeste aussi dans la façon dont chaque individu évalue les risques qui l'entourent au quotidien pour déterminer son champ d'action. Les différences de perception en termes de risque entre les deux sociétés, et dans le vécu d'une crise distanciée, engendrent des rapports conflictuels. C'est le cas par exemple avec les proches restés dans le pays d'origine autour des normes sanitaires. Une enquêtée qui appelle régulièrement sa famille explique par exemple qu'elle en arrive à les « sermonner » car ils·elles ne respectent pas les règles de distanciation sociale. Une autre explique : « *Je voyais que mes potes faisaient des soirées chez eux et tout, qu'ils sortaient. Corona quoi ?* »⁴⁸. Pour ceux·celles qui ont pu rentrer, des sur-

46 Entretien avec Samia réalisé le 30 mai 2020.

47 Entretien avec Pouna réalisé le 23 mai 2020.

48 Entretien avec Amin réalisé le 27 juillet 2020.

engagements sur les normes sanitaires ainsi que des mesures restrictives ont été mises en place dans leur quotidien en Égypte. Ali se confie après la quatorzaine dans la maison familiale pendant une semaine après son arrivée, ce qui montre une attention renforcée dans le pays d'origine. Même au retour, trace de la première socialisation à la crise sanitaire en France, il reste très prudent et se met un peu à l'écart des pratiques de son pays :

« Quand je suis revenu, même si j'ai passé quatorze jours à l'hôtel, je voulais aussi prendre quelques jours de prudence, de pas s'approcher beaucoup de ma famille, pour s'assurer à 100 % qu'il n'y a pas de problème sanitaire avec moi. [...] Je devais quand même être sûr qu'il n'y ait aucun risque. [...] Parce qu'il y avait des grands-mères et tout. »⁴⁹

Les confrontations à des doubles injonctions sanitaires conduisent également à des tensions au sein de la cellule familiale :

« Je pense que ma famille ne met pas de masques et tout. Mais par contre ma mère n'arrête pas de me dire : "il faut que tu achètes un masque et des gants". Parce qu'en fait dans leur esprit, c'est plus dangereux ici, il est partout. Mais il est pas en Égypte. Et à chaque fois que je commence à critiquer leur comportement, forcément ils disent : non mais c'est pas comme chez toi. »⁵⁰

Les parents de l'enquêtée opèrent un rappel à l'ordre à l'égard de leur fille concernant le vécu différencié dans chaque pays et également une sorte de revendication d'autonomie vis-à-vis des normes « occidentales » sanitaires comme celles prises en France. Bien sûr, la principale explication reste le décalage des temporalités de cette crise et des « pics » de cas entre les différents contextes nationaux.

À l'inverse, adoptant non pas une attitude moralisante mais plutôt une mise en perspective, voire une critique des normes sanitaires européennes, certain·e·s enquêté·e·s nous ont confié qu'en France « ce n'est pas pareil, les gens ont peur » et de ce fait vont « trop loin ». Autrement dit, en Égypte, la COVID-19 génère en comparaison avec d'autres risques, moins de peurs qu'en France. Cette différence s'inscrit dans un rapport aux pandémies historiquement différent selon les deux pays. L'Égypte a en effet dû, durant son histoire contemporaine, faire face à plusieurs épidémies très virulentes comme le Choléra ou l'Hépatite C, ainsi que, plus anciennement, à des épisodes de peste tardifs (Chiffolleau, 2019). Ses habitant·e·s ont ainsi tendance à davantage relativiser le contexte sanitaire, voire à se sentir plus résistant·e·s aux maladies infectieuses. C'est ce que décrit Saliha, diplômée d'un master 2 en sciences humaines, qui souligne par exemple que les « Européens » sont, selon elle, « plus stressés », « hypocondriaques » et qu'ils résistent moins bien aux maladies. L'Égypte est présentée comme plus résiliente à la crise,

49 Entretien avec Ali réalisé le 04 juin 2020.

50 Entretien avec Saliha réalisé le 14 mai 2020.

ayant déjà vécu des épidémies. La crise sanitaire a donc mis en mouvement des processus rhétoriques d'essentialisation culturelle et biologique des Égyptien·ne·s en termes de santé. Saliha interroge en cela les représentations Nord-Sud autour du contexte sanitaire et des logiques de différenciation essentialisantes au niveau de la santé des populations :

« En fait, on a cette idée. Je sais pas si c'est forcément prouvé ou pas... Qu'on supporte...[...] pas seulement en Égypte, je pense aussi dans le monde arabe. C'est lié aussi à l'opposition nord/sud : les pays du nord, l'Europe et l'Occident sont les plus riches et donc ils exagèrent. Ils prennent beaucoup plus de précautions que nécessaire et que donc eux par la suite ils sont beaucoup plus fragiles et plus faibles. Et que nous finalement on supporte plus de trucs que, on est exposé à la pollution, etc. [...] Tu as tes gènes égyptiens ou arabes qui te protègent. Je dis pas que... J'y crois en partie. »⁵¹

Cette perception est également à ramener à la chronologie du moment, puisqu'elle date en majorité du début du mois de mai, un moment où l'Égypte semble mieux se sortir de l'épidémie que la France. On sait maintenant qu'il s'agit plutôt d'un décalage temporel dans la propagation du virus.

Conclusion : la double présence renforcée en tant de crise

Ainsi, cette enquête amène à penser les migrations en situation de crise internationale et montre l'impact indéniable de la mondialisation — exploré par les travaux transnationalistes depuis les années 1980 et circulatoires depuis les années 1990 (Dufoix, 2021) — et de la démocratisation des technologies de communication sur le vécu de crise qui maintiennent une présence renforcée dans le contexte d'origine. Face à la non-préparation, aussi bien institutionnelle qu'individuelle, devant un tel blocage géographique et sanitaire, nos enquêté·e·s ont cherché des stratégies de contournement de l'isolement et des difficultés quotidiennes en mobilisant des ressources du pays d'origine. Ils·elles ont ainsi révélé leur capacité à négocier avec les réglementations migratoires pour vivre au mieux leur confinement.

Ce cas d'étude contribue au développement d'une littérature sur la double présence en situation de crise. Elle souligne l'importance de penser en termes de champ social continu et transnational (Glick Schiller et Salazar, 2013), entre contexte d'origine et d'accueil, les migrations internationales confrontées à une crise sanitaire internationale. Ce champ social transnational recouvre des aspects administratifs et politiques autour des questions de mobilité et de circulation, des enjeux sanitaires, et bien sûr des rapports sociaux marquant les trajectoires des individus venus pour études, cherchant à se distinguer des autres migrant·e·s et se réaliser intellectuellement, voire professionnellement, dans leur passage en France. Ce phénomène nous

51 Ibid.

semble propre à l'observation. Ce contexte de crise a rendu finalement les mécanismes transnationaux saillants et amène à la reconfiguration de certains de ces rouages.

Face à cette population mise en difficulté, on se doit d'envisager la crise de la COVID-19 comme étant un moment révélateur de dissonances normatives, politiques et sanitaires entre nations. La crise sanitaire a accentué les phénomènes de précarisation de ce groupe en France. Ce moment s'inscrit alors dans les parcours migratoires des personnes interrogées de manière tout à fait significative, montrant l'importance de leur compréhension plus ou moins extensive des institutions de la société d'accueil, toujours placées en miroir des institutions égyptiennes. En cela, il est vraisemblable que le retour refusé par les autorités égyptiennes, l'aller-retour ou encore l'isolement forcé en France auront des impacts à long terme sur les parcours migratoires de ces personnes. Nous avons continué à suivre de manière informelle les trajectoires de nos enquêté·e·s. Déjà plusieurs ont, face à la crise, renoncé à rester dans le pays d'accueil en raison du manque de perspectives et de visibilité. D'autres au contraire ne rentrent quasiment plus dans leur pays d'origine, craignant de se retrouver à nouveau bloqué·e·s et de devoir arrêter leurs études. Ces inquiétudes se manifestent dans les différentes discussions de retour d'expérience où celles et ceux qui ont vécu le confinement de mars 2020 conseillent aux nouveaux·elles étudiant·e·s de prendre en considération le choix de la ville en lien avec un possible reconfinement⁵². Autrement dit, il ne s'agit plus de choisir la meilleure université au niveau académique, mais celle dont le cadre de vie sera le plus supportable en fonction de la situation sanitaire. À ce jour, encore trop peu de données existent pour souligner des tendances globales et comprendre l'ampleur des reconfigurations de la demande de migration égyptienne pour études — et d'autres types de migration — en lien avec la COVID-19. Il serait intéressant, à ce titre, de prolonger ces premiers résultats d'enquête par des études longitudinales mesurant l'impact de la crise sanitaire à long terme sur les trajectoires migratoires.

D'une manière générale, cette enquête dévoile une partie des nombreux enjeux liés à la situation des personnes issues des migrations pour études et les difficultés auxquelles elles ont dû et doivent toujours faire face. Plusieurs pays appliquent encore des mesures restrictives sur les déplacements internationaux (quarantaines, isolement à domicile, etc.) ou en promulguent de nouvelles face à l'apparition de nouveaux variants du virus. Ces mesures ont également contribué à particulariser sur le plan socio-économique cette population étrangère venue pour études. Ce cas ouvre d'une part des réflexions plus générales sur les migrations pour études face aux situations de crise. On y trouve d'autre part des spécificités propres au contexte politique et historique égyptien qui influent directement sur la manière dont cette population a vécu la COVID-19. C'est le cas au niveau des réseaux de solidarité mais aussi des différences

52 Il faut désormais penser son arrivée en France en fonction de la crise sanitaire. Les anciens recommandent aux nouveaux de faire attention à comment les écoles et universités ont réagi lors des premiers confinements, de penser au cadre environnemental et urbain de la ville qu'ils-elles choisissent (avoir des espaces verts, avoir un bon logement), etc.

de perception du risque, ou encore par l'expression d'un certain recul collectif vis-à-vis des situations de crise lié aux bouleversements historiques récents survenus en Égypte — la révolution de 2011 ou encore d'autres expériences pandémiques.

Références bibliographiques

Abécassis Frédéric (2003) Alexandrie, 1929 : Réflexions sur le cosmopolitisme à l'École française, *Cahiers de la Méditerranée*, 67, pp. 201-224.

Ballatore Magali (2010) *Erasmus et la mobilité des jeunes Européens*, Paris, Presses Universitaires de France.

Baussant Michelle (2017) Temporalités « brisées » et âges de la vie : Juifs d'Égypte en exil, *Communications*, 100 (1), pp. 21-40.

Beinin Joel (1998) *The dispersion of Egyptian Jewry: culture, politics, and the formation of a modern diaspora*, Berkeley/Los Angeles/Londres, University of California Press.

Blum Alain, De La Gorce Gille, Thélot Claude (1985) Mobilité sociale et migration géographique, *Population*, 40 (3), pp. 397-434.

Bolzmann Claudio (2016) Analyser les migrations pour comprendre les processus contemporains de précarisation, *Migrations Société*, 164 (2), pp. 99-114.

Bolzmann Claudio, Poncioni Raffaella, Rodari Sophie et Tabin Jean-Pierre (2002) La précarité contagieuse. Les conséquences de l'aide sociale sur le statut de séjour des personnes de nationalité étrangère : l'exemple des cantons de Genève et Vaud, Genève/Lausanne, Éditions IES/Cahiers de l'EESP.

Bréant Hugo (2016) *Les chemins internationaux de la mobilité sociale : expériences de mobilité et d'immobilité sociale dans les parcours migratoires comparés d'émigrés comoriens et togolais*, Thèse de doctorat en sciences politiques, Paris 1.

Chetail Vincent and Braeunlich Matthias A. (2013) Stranded Migrants: Giving a Structure to a Multifaceted Notion, *Global Migration Research Paper*, 5.

Chiffolleau Sylvia (2019) *Genèse de la santé publique internationale : De la peste d'Orient à l'OMS*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.

Coulon Alain et Paivandi Saeed (2003) *Les étudiants étrangers en France : l'état des savoirs. Rapport pour l'Observatoire national de la vie étudiante (OVE)*, Paris, Université Paris 8/CRES.

Dazey Margot and Zederman Mathilde (2017) Long-distance islamist oppositionstunisian and egyptian mobilizations in France (1990-2016), *Revue française de science politique*, 67 (5), pp. 837-855.

Delhaye Grégoire (2008) Les racines du dynamisme de la diaspora copte, *EchoGéo*, [en ligne]. URL: <https://journals.openedition.org/echogeo/6963>

Delpierre Alizée (2017) Quand l'humanitaire est payant, *Genèses*, 108 (3), pp. 89-108.

Diminescu Dana (2006) « Pour une science de la double présence », Colloque international Actualité de la pensée d'Abdelmalek Sayad, 15 et 16 juin, Paris, Musée social.

Diminescu, Dana. (2002) « Les migrations à l'âge des nouvelles technologies ». *Hommes & Migrations* 1240, n° 1: pp. 6-9.

Doss Madiha (2004) Le français en Égypte. Histoire et présence actuelle, *Cahiers de l'AIEF*, 56 (1), pp. 75-98.

Dufoix Stéphane (2021) Migrations conceptuelles et décolonisation des sciences sociales, *De facto*, 28.

Dufoix Stéphane (2010) Introduction. Un pont par-dessus la porte : Extraterritorialisation et transétatisation des identifications nationales, in Stéphane Dufoix, Carine Guerassimoff et Anne de Tinguy Dirs., *Loin des yeux, près du cœur*, Paris, Presses de Sciences Po, pp. 15-57.

Erllich Valérie (2012) *Les mobilités étudiantes*, Paris, La Documentation française.

Schielke Samuli (2020) *Migrant Dreams: Egyptian Workers in the Gulf States*. The American University in Cairo Press, 161.

Garneau Stéphanie, Mazzella Sylvie (2013) "Présentation du numéro. Transformation des mobilités étudiantes Sud-Nord : approches démographiques et sociologiques.", *Cahiers québécois de démographie*, 42(2), pp. 183-200.

Glick Schiller Nina, Basch Linda and Blanc-Szanton Cristina (1992) Transnationalism: A New Analytic Framework for Understanding Migration, *Annals of the New York Academy of Sciences*, 645 (1), pp. 1-24.

Glick Schiller Nina and Salazar Noel B. (2013) Regimes of Mobility across the Globe, *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 39 (2), pp. 183-200.

Jamid Hicham, Kabbanji Lama, Levatino Antonina et Mary Kevin (2020) Les migrations pour études au prisme des mobilités sociales, *Migrations Société*, 180 (2), pp. 19-35.

Kaddal Fayrouz (2021) Lamenting Old Nubia through Music: Between Past and Present, Egypt and the Diaspora, *Égypte/Monde arabe*, 23, pp. 173-185.

Lamblin Célia (2015) Participation politique des Égyptiens résidant en France : vers la construction d'une citoyenneté en migration ?, *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 31 (3-4), pp. 171-185.

McDermid Pippa, Craig Adam, Sheel Meru and Seale Holly (2022) How have governments supported citizens stranded abroad due to COVID-19 travel restrictions? A comparative analysis of the financial and health support in eleven countries, *BMC Infectious Diseases*, 22 (161).

Mohamed Taha Inas (2012) L'interventionnisme fiscal : impôt et investissement direct étranger dans les pays en développement. Le cas de l'Égypte, Thèse de doctorat en sciences juridiques, Grenoble.

Müller-Funk Lea (2014) Transnational Politics, Women & the Egyptian Revolution: Examples from Paris, *Mashriq & Mahjar: Journal of Middle East & North African Migration Studies*, 2 (1), pp. 29-55.

Nogueira Maria Alice et Aguiar Andrea (2008) La formation des élites et l'internationalisation des études : peut-on parler d'une « bonne volonté internationale » ?, *Éducation et sociétés*, 21 (1), pp. 105-119.

O'Donnell Catherine A. (2018) Health Care Access for Migrants in Europe, in David V. McQueen Ed., *Oxford Research Encyclopedia of Global Public Health*, Oxford, Oxford University Press, pp. 367-393.

Pagès-El Karoui Delphine (2015) Le « printemps arabe » : une révolution pour l'émigration égyptienne ?, *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 31 (3-4), pp. 145-169.

Pagès-El Karoui Delphine (2012) Égyptiens d'outre-Nil : des diasporas égyptiennes, *Tracés. Revue de Sciences humaines*, 23, pp. 89-112.

Potot Swanie (2018) Critique du transnationalisme. Un regard sur la formation en sociologie des migrations à l'URMIS, *e-migrinter*, 17, [en ligne]. URL : <https://journals.openedition.org/e-migrinter/1054>

Rees Susan, Fisher Jane (2020) « COVID-19 and the Mental Health of People From Refugee Backgrounds ». *International Journal of Health Services* 50, n° 4 : pp. 415-417. <https://doi.org/10.1177/0020731420942475>.

Samari Goleen (2021) Coming back and moving backwards: return migration and gender norms in Egypt, *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 47 (5), pp. 1103-1118.

Terrier Eugénie (2009) Les migrations internationales pour études : facteurs de mobilité et inégalités Nord-Sud, *L'Information géographique*, 73 (4), pp. 69-75.

Tsourapas Gerasimos (2018) *The Politics of Migration in Modern Egypt: Strategies for Regime Survival in Autocracies*, Cambridge, Cambridge University Press.

Wagner Anne Catherine (2007) La place du voyage dans la formation des élites, *Actes de la recherche en sciences sociales*, 170 (5), pp. 58-65.

Xavier de Brito Angela et Agulhon Catherine (2009) *Les étudiants étrangers à Paris : Entre affiliation et repli*, Paris, L'Harmattan.

Youssef Dalal, Berry Atika, Ghosn Nada, Zalzali Mahmoud, Fadlallah Riad, Abou Abbas Linda and Hassan Hamad (2021) Phased Repatriation of Lebanese Expatriates Stranded Abroad During Coronavirus Disease 2019 (COVID-19) Pandemic, *Archives of Public Health*, 79 (206), [online]. URL: <https://archpublichealth.biomedcentral.com/articles/10.1186/s13690-021-00740-y>

Zohry Ayman (2013) Egypt's International Migration after the Revolution: Is There Any Change?, *Confluences Méditerranée*, 87 (4), pp. 47-54.

Zohry Ayman and Priyanka Debnath (2010) *A study on the dynamics of the Egyptian diaspora: strengthening development linkages*, Le Caire, OIM.

« Les dossiers pays "Égypte" ». (2017) Le Caire : Campus France, pp. 1-28 url : https://pmb.cereq.fr/doc_num.php?explnum_id=4561 (consulté le 14/04/2022)